

**BUtgb** vzw - **UBAtc** asbl



GROS-ŒUVRE – MAÇONNERIE ET PRODUITS CONNEXES

ELEMENT DE MAÇONNERIE INNOVANT

**COBRISTOP™**

Valable du 29/08/2025 au 28/08/2030

**Titulaire d'agrément :**

Fomicom nv  
Industrielaan 9  
B 9990 MALDEGEM  
Tél : +32 (0)5 040 51 70  
Site Internet : [www.cobristop.com](http://www.cobristop.com)  
Courriel : [cobristop@fomicom.com](mailto:cobristop@fomicom.com)

**Opérateurs d'agrément**



Un agrément technique concerne une évaluation favorable d'un produit de construction par un opérateur d'agrément compétent, indépendant et impartial désigné par l'UBAAtc pour une application bien spécifique.

L'agrément technique consigne les résultats de l'examen d'agrément. Cet examen se décline comme suit :

- identification des propriétés pertinentes du produit en fonction de l'application visée et du mode de pose (ou de mise en œuvre),
- conception du produit,
- fiabilité de la production.

L'agrément technique présente un niveau de fiabilité élevé compte tenu de l'interprétation statistique des résultats de contrôle, du suivi périodique, de l'adaptation à la situation et à l'état de la technique et de la surveillance de la qualité par le titulaire d'agrément.

Pour que l'agrément technique puisse être maintenu, le titulaire d'agrément doit apporter la preuve en permanence qu'il continue à faire le nécessaire pour que l'aptitude à l'emploi du produit soit démontrée. À cet égard, le suivi de la conformité du produit à l'agrément technique est essentiel. Ce suivi est confié par l'UBAAtc à un opérateur de certification compétent, indépendant et impartial.

L'agrément technique et la certification de la conformité du produit à l'agrément technique sont indépendants des travaux effectués individuellement. L'entrepreneur et/ou l'architecte demeurent entièrement responsables de la conformité des travaux réalisés aux dispositions du cahier des charges.

Sauf disposition contraire, l'agrément technique ne traite pas de la sécurité sur chantier, d'aspects sanitaires ni de l'utilisation durable des matières premières. Par conséquent, l'UBAAtc n'est en aucun cas responsable de dégâts causés par le non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou de l'entrepreneur/des entrepreneurs et/ou de l'architecte, des dispositions ayant trait à la sécurité sur chantier, aux aspects sanitaires et à l'utilisation durable des matières premières.



#### **Buildwise**

Kleine Kloosterstraat 23 1932 Sint-Stevens-Woluwe  
info@buildwise.be - www.buildwise.be



#### **SECO Belgium**

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles  
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem  
mail@seco.be - www.groupseco.be

#### **Opérateur de certification**



#### **BCCA**

Siège social : Cantersteen 47 1000 Bruxelles  
Bureaux : Hermeslaan 9 1831 Diegem  
mail@bcca.be - www.bcca.be



## AVANT-PROPOS

Ce document est la première version du texte d'agrément.

Les agréments techniques sont actualisés régulièrement. Il est recommandé de toujours utiliser la version publiée sur le site Internet de l'UBAtc ([www.butgb-ubatc.be](http://www.butgb-ubatc.be)).

La version la plus récente de l'agrément technique peut être consultée en scannant le code QR figurant sur la page de garde.

© Les droits de propriété intellectuelle concernant l'agrément technique, parmi lesquels les droits d'auteur, appartiennent exclusivement à l'UBAtc.



## REFERENCES NORMATIVES ET AUTRES

AGCR-RGAC	30/06/2022	Règlement Général d'Agrément et de Certification de l'UBAto
NBN EN 1745	2020	Maçonnerie et éléments de maçonnerie - Méthodes pour la détermination des propriétés thermiques + Annexe Nationale
NBN EN 1745 ANB	2024	
NBN EN 1996-1-1+ANB	2016	Eurocode 6 - Calcul des ouvrages en maçonnerie - Partie 1-1 : Règles communes pour ouvrages en maçonnerie armée et non armée + Annexe nationale
NBN EN 1996-2+ANB	2010	Eurocode 6 - Calcul des ouvrages en maçonnerie - Partie 2 : Conception, choix des matériaux et mise en œuvre des maçonneries + Annexe nationale
NBN EN 206+A2	2021	Béton -Spécification, performances, production et conformité + Complément national
NBN B 15-001	2024	Béton -Spécification, performances, production et conformité + Complément national à la NBN EN 206 + A2 :2021
NBN EN 771-1+A1	2015	Spécifications pour éléments de maçonnerie - Partie 1 : Briques de terre cuite
NBN EN 771-2+A1	2015	Spécifications pour éléments de maçonnerie - Partie 2 : Eléments de maçonnerie en silico-calcaire
NBN EN 771-3+A1	2015	Spécifications pour éléments de maçonnerie - Partie 3 : Eléments de maçonnerie en béton de granulats (granulats courants et légers)
NBN EN 771-4+A1	2015	Spécifications pour éléments de maçonnerie - Partie 4 : Eléments de maçonnerie en béton cellulaire autoclavé
NBN EN 998-2	2016	Définitions et spécifications des mortiers pour maçonnerie - Partie 2 : Mortiers de montage des éléments de maçonnerie
NBN EN 772-1+A1	2015	Méthodes d'essai des éléments de maçonnerie - Partie 1 : Détermination de la résistance à la compression
NBN EN 772-16	2011	Méthodes d'essai des éléments de maçonnerie - Partie 16 : Détermination des dimensions
NBN EN 1015-11	2019	Méthodes d'essai des mortiers pour maçonnerie - Partie 11 : Détermination de la résistance en flexion et en compression du mortier durci
NBN EN 1015-17	2000	Méthodes d'essai des mortiers pour maçonnerie - Partie 17 : Détermination de la teneur en chlorure soluble des mortiers frais
NBN EN 1015-17/A1	2004	

NBN EN 1052-1	1998	Méthodes d'essai de la maçonnerie - Partie 1: Détermination de la résistance à la compression
NBN EN 1052-3	2002	Méthodes d'essai de la maçonnerie - Partie 3: Détermination de la résistance initiale au cisaillement
NBN EN 1052-3/A1	2007	
NBN EN 1240	2011	Adhésifs - Détermination de la valeur hydroxyle et/ou de la teneur en hydroxyle
NBN EN 1242	2013	Adhésifs - Détermination de la teneur en isocyanate
NBN EN 1365-1+AC	2013	Essais de résistance au feu des éléments porteurs - Partie 1: Murs
NBN EN 1604	2013	Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de la stabilité dimensionnelle dans des conditions de température et d'humidité spécifiées
NBN EN 1770	1998	Produits et systèmes pour la protection et la réparation des structures en béton - Méthodes d'essais - Détermination du coefficient de dilatation thermique
NBN EN 12667	2001	Performance thermique des matériaux et produits pour le bâtiment - Détermination de la résistance thermique par la méthode de la plaque chaude gardée et la méthode fluxmétrique - Produits de haute et moyenne résistance thermique
NBN EN 13501-2	2023	Classement au feu des produits et éléments de construction - Partie 2 : Classement à partir des données d'essais de résistance au feu et/ou de contrôle des fumées à l'exclusion des produits utilisés dans les systèmes de ventilation
NBN EN ISO 2811-1	2016	Peintures et vernis - Détermination de la masse volumique - Partie 1: Méthode pycnométrique
NBN EN ISO 3219-2	2021	Plastiques - Polymères/résines à l'état liquide, en émulsion ou en dispersion - Détermination de la viscosité au moyen d'un viscosimètre rotatif à gradient de vitesse de cisaillement défini.
NBN EN ISO 29470	2020	Produits isolants thermiques destinés aux applications du bâtiment - Détermination de la masse volumique apparente
PTV 651	2025	Prescriptions techniques - Mortier de maçonnerie et de jointoiment
STS 22-1	2019	Maçonnerie pour construction basse – Matériaux
STS 22-2	2019	Maçonnerie pour construction basse – Stabilité
NIT 271	2020	Exécution des maçonneries (+ corrigendum du 25/05/2021)

# 1 Objet

L'élément Cobristop™ est un élément de maçonnerie isolant pour couche d'assise constitué de polyuréthane haute densité à deux composants.

L'élément Cobristop™ est utilisé comme élément d'assise dans les maçonneries portantes et non portantes afin de prévenir les déperditions calorifiques au pied d'un mur extérieur et d'offrir une solution à ce nœud constructif.

Le champ d'application se limite à une utilisation comme couche d'assise de murs de maçonnerie intérieurs et protégés (non exposés au gel et à l'eau), constitués de briques de terre cuite.

Cet agrément ne se prononce en aucun cas sur la qualité de la pose des éléments Cobristop™ sur chantier.

# 2 Application

Cet agrément porte sur des éléments de maçonnerie utilisés comme couche de base de parois non portantes et non soumises à des charges, de parois portantes soumises à une charge verticale, ainsi que de parois soumises à une charge horizontale et de parois soumises à une contrainte de cisaillement, compte tenu des performances du produit fini mentionnées au § 8.

Les éléments Cobristop™ sont placés sur une surface stable et suffisamment rigide, par exemple :

- Béton lourd et léger (NBN EN 206 + NBN B 15-001), avec marque BENOR ou équivalent ;
- Éléments préfabriqués en béton ;
- Maçonnerie (série NBN EN 771) ;
- Profilés en métal.

Il ne peut être fait référence à cet Agrément Technique que si les projets ont été notifiés et enregistrés auprès de l'opérateur de certification. L'opérateur de certification se réserve le droit, en fonction de l'avancement des travaux et des circonstances spécifiques des projets, d'organiser une inspection des lots si nécessaire.

# 3 Composants et autres matériaux

## 3.1 Élément Cobristop™

Les éléments Cobristop™ sont constitués de polyuréthane haute densité à deux composants.

### 3.1.1 Composant A

Le composant A se présente sous la forme d'un polyol. Les caractéristiques du composant A sont contrôlées par l'opérateur de certification. La fiche de sécurité est disponible et est conforme au règlement 1907/2006/CE, article 13.

### 3.1.2 Composant B

Le composant B se présente sous la forme d'un isocyanate (durcisseur). Les caractéristiques du composant B sont contrôlées par l'opérateur de certification. La fiche de sécurité est disponible et est conforme au règlement 1907/2006/CE, article 13.

## 3.2 Mortier de maçonnerie

Le mortier de maçonnerie est un mortier de maçonnerie d'usage courant (G) conformément au PTV 651, modifié avec l'adjuvant SikaLatex®. Le mortier de maçonnerie est de classe M10 selon la NBN EN 998-2.

Le mortier de maçonnerie doit être préparé selon les prescriptions du fabricant, en remplaçant 1/3 du volume d'eau par le liant et l'émulsion SikaLatex®.

Tableau 1 – Caractéristiques du mortier de maçonnerie (modifié avec SikaLatex®)

Caractéristique	Résultat
Résistance à la compression [N/mm <sup>2</sup> ] (NBN EN 1015-11)	> 10
Résistance au cisaillement [N/mm <sup>2</sup> ] (NBN EN 998-2)	> 0,15
Teneur en chlorures [%] (NBN EN 1015-17)	< 0,02
Réaction au feu [-] (NBN EN 998-2)	A1

## 4 Element Cobristop™

Les éléments Cobristop™ sont certifiés par l'opérateur de certification suivant le schéma de certification de produit 5 de la NBN EN ISO/IEC 17067.

Les performances des éléments Cobristop™ sont déterminées sur la base des résultats d'essais de type effectués dans des laboratoires agréés par l'opérateur d'homologation.

Fig. 1 – Élément Cobristop™



Tableau 2 – Caractéristiques des éléments Cobristop™

Caractéristique	Cobristop™	
Longueur [mm] (NBN EN 772-16)	615	
Largeur [mm] (NBN EN 772-16)	90	140 190
Hauteur [mm] (NBN EN 772-16)	120	
Tolérance dimensionnelle (longueur ; largeur : hauteur) [mm] (NBN EN 771-2)	Tm(± 2 ; ± 2 ; ± 2)	
Masse volumique [kg/m³] (NBN EN ISO 29470)	325	
Tolérance sur la masse volumique [%]	5	
Résistance à la compression moyenne $f_{mean}$ (50/95) [N/mm²] (NBN EN 772-1)	6,5 <sup>(1)</sup>	
Module d'élasticité [N/mm²] (NBN EN 1052-1)	240	
Stabilité dimensionnelle [%] (48u, 70°C) (NBN EN 1604)	$\Delta\epsilon_l, \Delta\epsilon_b$ et $\Delta\epsilon_d \leq 0,3$	
Conductivité thermique [W/mK] (NBN EN 12667)	0,062 <sup>(2)</sup>	
Résistance thermique $R_D$ [m².K/W] (NBN EN 1745 ANB)	1,9	
Coefficient de dilatation thermique $\alpha_m$ [1/°C] (NBN EN 1770)	$53,0 \times 10^{-6}$	

<sup>(1)</sup> Valeur à 12,5 % de déformation

<sup>(2)</sup> Résultat d'essai sur un échantillon après vieillissement conformément à NBN EN 13165, C.4.2

## 5 Fabrication et commercialisation

Les éléments Cobristop™ sont commercialisés par Fomicom nv et produits dans un lieu de production connu de l'UBAtc.

Les éléments Cobristop™ sont stockés sur des palettes comme décrit au Tableau 3.

Tableau 3 – Quantités par palette

Largeur [mm]	Élément Cobristop™	
	[nombre/palette]	[mc/palette]
90	224	100
100	144	64
140	112	50

## 6 Utilisation de la marque ATG

Le titulaire d'agrément a le droit d'apposer le logo ATG, avec mention du numéro d'ATG, sur les (l'emballage des) éléments Cobristop™ ou sur les documents qui l'accompagnent.

## 7 Mise en œuvre et montage

La mise en œuvre de la maçonnerie composée de briques de terre cuite pour maçonnerie non décorative dont la couche d'assise est réalisée avec des éléments Cobristop™ doit se faire conformément aux règles de :

- NBN EN 1996-1-1 + ANB ;
- NBN EN 1996-2 + ANB ;
- STS 22 ;
- NIT 271 ;
- Les directives d'utilisation établies par le titulaire d'agrément et approuvées par l'opérateur de certification.

Un mortier de maçonnerie M10 modifié au SikaLatex® doit être utilisé pour le joint en-dessous et au-dessus de la couche de base.

## 8 Performances

Les performances de murs de briques de terre cuite maçonnés comportant une couche d'éléments d'assise Cobristop™ sont déterminées sur la base de résultats d'essais-types réalisés dans des laboratoires reconnus par l'opérateur d'agrément.

### 8.1 Résistance à la compression caractéristique

La résistance en compression caractéristique de murs constitués d'éléments de maçonnerie en terre cuite comportant des éléments d'assise Cobristop™ a été examinée par voie d'essais sur des murets conformément à la NBN EN 1052-1 et d'essais sur des murs de 2,2 m de hauteur soumis à une charge centrique ou excentrique.

#### 8.1.1 Essais de compression sur murets

Une première série d'essais de compression sur murets (500 mm x 138 mm x 920 mm) a été effectuée :

- Élément Cobristop™ 450 x 140 x 120 mm d'une résistance moyenne à la compression de 6,7 N/mm<sup>2</sup> ;
- Mortier de maçonnerie d'usage courant M10 modifié au SikaLatex®, avec une épaisseur de joint d'environ 15 mm et une résistance moyenne à la compression de 20,5 N/mm<sup>2</sup> ;
- Briques en terre cuite pour maçonnerie non décorative, dimensions : 500 x 138 x 249 et résistance moyenne à la compression de 31,6 N/mm<sup>2</sup> ;
- Mortier de maçonnerie d'usage courant M10, avec une épaisseur de joint d'environ 12,5 mm et une résistance moyenne à la compression de 13,2 N/mm<sup>2</sup> ;

Une seconde série d'essais de compression sur murets (660 mm x 140 mm x 955 mm) a été effectuée :

- Élément Cobristop™ 450 x 140 x 120 mm d'une résistance moyenne à la compression de 6,7 N/mm<sup>2</sup> ;
- Mortier de maçonnerie d'usage courant M10 modifié au SikaLatex®, avec une épaisseur de joint d'environ 15 mm et une résistance moyenne à la compression de 20,5 N/mm<sup>2</sup> ;
- Briques en terre cuite pour maçonnerie non décorative, dimensions : 333 x 140 x 145 et résistance moyenne à la compression de 20,7 N/mm<sup>2</sup> ;
- Mortier de maçonnerie d'usage courant M10, avec une épaisseur de joint d'environ 12,5 mm et une résistance moyenne à la compression de 13,2 N/mm<sup>2</sup> ;

Pour les murets de deux séries, un mortier de maçonnerie d'usage courant M10 modifié au SikaLatex® a été utilisé pour le joint en-dessous et au-dessus de la couche constituée d'éléments Cobristop™.

Les essais sur murets, réalisés sur 5 murets conformément à la NBN EN 1052-1, ont donné les résultats tels que présentés au -.

Schéma de rupture : déformation des éléments Cobristop™ conduisant à des fissures dans la maçonnerie supérieure constituée d'éléments de maçonnerie en terre cuite.

Il convient d'appliquer à ces valeurs le coefficient de sécurité suivant pour déterminer les valeurs de calcul :

- Classe d'exécution S :  $\gamma = 2,0$  ;
- Classe d'exécution N :  $\gamma = 2,5$ .

Note :

- Classe d'exécution N (normale) : surveillance continue du personnel qualifié et expérimenté de l'entreprise exécutant les travaux et surveillance normale de l'auteur de projet ;
- Classe d'exécution S (spéciale) : surveillance continue du personnel qualifié et expérimenté de l'entreprise exécutant les travaux. La surveillance normale est étendue à un contrôle régulier et fréquent par du personnel qualifié indépendant de l'entreprise qui exécute les travaux.- Résultats d'essais sur des murets constitués d'éléments de maçonnerie en terre cuite et d'éléments Cobristop™ comme couche d'assise

Type d'élément de maçonnerie	Résistance caractéristique à la compression [N/mm <sup>2</sup> ]
Élément Cobristop™ (largeur 140 mm) + Éléments de maçonnerie en terre cuite (500 x 138 x 249 mm, druksterkte $\geq 25$ N/mm <sup>2</sup> )	$f_k = 3,9$
Élément Cobristop™ (largeur 140 mm) + Éléments de maçonnerie en terre cuite (333 x 140 x 145 mm, druksterkte $\geq 20$ N/mm <sup>2</sup> )	$f_k = 4,3$

### 8.1.2 Essais de compression sur murs

Pour vérifier si, en se basant sur la résistance à la compression caractéristique telle que déterminée ci-avant, les contraintes admissibles calculées conformément aux règles de la NBN EN 1996-1-1 + ANB ou comme indiqué dans les STS 22 offrent suffisamment de sécurité, des essais ont été effectués sur des murs de dimensions moyennes de 2100 mm x 140 mm x 2200 mm (longueur x largeur x hauteur).

Deux murs constitués d'éléments de maçonnerie en terre cuite et d'éléments Cobristop™ dans la couche d'assise, ont été mis à

l'essai, un soumis à une charge centrique, l'autre avec une charge excentrique (excentricité de 30 mm dans le sens de la largeur), chacun avec une augmentation de la charge conformément à la NBN EN 1052-1.

Résultat : valeur moyenne de la tension de rupture

- Mur soumis à une charge centrique : 7,05 N/mm<sup>2</sup>
- Mur soumis à une charge excentrique : 3,03 N/mm<sup>2</sup>

### 8.1.3 Comportement à long terme

Le comportement à long terme de l'élément Cobristop™ a été évalué conformément à la norme NBN EN ISO 16534, à une contrainte spécifiée de 15 à 20 % de la résistance moyenne à la compression  $f_{mean}$  (valeur 50/95), pendant au moins 600 jours.

La contrainte appliquée et la déformation par fluage sont indiquées dans le Tableau 4, ainsi que la déformation totale et l'allongement correspondant à 50 ans.

Tableau 4 - Tassement total déformation totale et fluage de l'élément Cobristop™

Contrainte [N/mm <sup>2</sup> ]	Tassement total [mm]	Déformation totale [%]	Tassement de fluage <sup>(1)</sup> [mm]
1,0	1,8	1,5	0,6
1,2	1,9	1,6	0,7
1,4	2,6	2,2	0,9

<sup>(1)</sup> après arrêt de l'essai, 6 jours de relâchement et non chargé

### 8.1.4 Conclusions

Etant donné le faible module d'élasticité de l'élément Cobristop™, la base des murs de maçonnerie constitués d'une couche d'assise avec des éléments Cobristop™ doit être schématisée comme une charnière.

Le coefficient de fluage final de l'élément Cobristop™ varie entre 2,0 et 3,0.

Pour calculer les contraintes admissibles de la charge verticale en fonction des excentricités, des élancements et des moments en présence, on peut appliquer les formules de la NBN EN 1996-1-1+ANB avec la prudence qui s'impose, en partant de la résistance caractéristique à la compression de la maçonnerie telle que déterminée ci-dessus.

Remarque : comme pour toute vérification des murs, il convient ici aussi de prévoir encore une vérification au sommet et au milieu du mur, conformément aux règles de la NBN EN 1996-1-1 + ANB.

## 8.2 Résistance au cisaillement

La résistance caractéristique initiale au cisaillement  $f_{vk0}$  d'une maçonnerie constituée de briques pour maçonnerie non décorative comportant des éléments d'assise Cobristop™ a été déterminée par voie d'essais conformément à la NBN EN 1052-3.

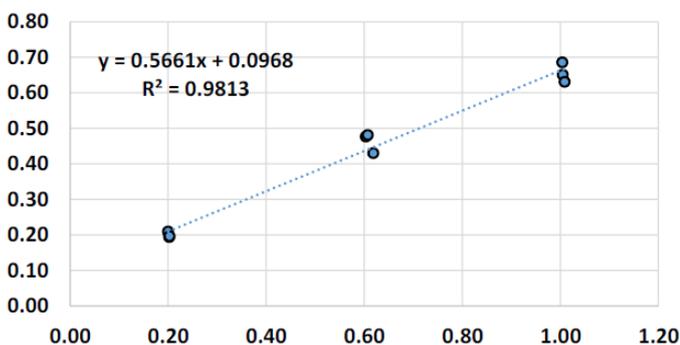
La série d'essais de cisaillement a été réalisée sur des triplets :

- Briques en terre cuite pour maçonnerie non décorative, dimensions : 500 x 138 x 249 et résistance moyenne à la compression de 31,6 N/mm<sup>2</sup> ;
- Mortier de maçonnerie d'usage courant M10 modifié au SikaLatex®, avec une épaisseur de joint d'environ 15 mm et une résistance moyenne à la compression de 22,8 N/mm<sup>2</sup> ;
- Élément Cobristop™ 450 x 140 x 120 mm d'une résistance moyenne à la compression de 6,7 N/mm<sup>2</sup> ;
- Mortier de maçonnerie d'usage courant M10 modifié au SikaLatex®, avec une épaisseur de joint d'environ 15 mm et une résistance moyenne à la compression de 22,8 N/mm<sup>2</sup> ;
- Briques en terre cuite pour maçonnerie non décorative, dimensions : 500 x 138 x 249 et résistance moyenne à la compression de 31,6 N/mm<sup>2</sup>.

Les essais sont réalisés à différents niveaux de précompression. Le choix s'est porté sur des valeurs-cibles de pression de départ de 0,2 MPa, 0,6 MPa et 1,0 MPa. Les résultats sont présentés de manière graphique à la Fig. 2 ci-après.

La régression linéaire la plus appropriée a été obtenue pour :  $y = 0,5661x + 0,09685$

Fig. 2 – Présentation graphique



Résultat : résistance caractéristique initiale au cisaillement  $f_{vk0} = 0,10$  N/mm<sup>2</sup>.

Schéma de rupture : cisaillement dans l'interface entre l'élément Cobristop™ et le mortier de maçonnerie.

## 8.3 Résistance au feu

La résistance au feu est déterminée sur la base de la mise à l'essai d'un mur soumis à une charge conformément à la NBN EN 1365-1.

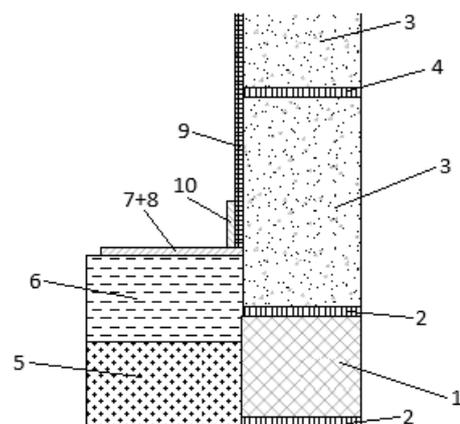
Le mur présentait les dimensions suivantes : 3000 mm x 150 mm x 3000 mm.

La charge appliquée du mur s'établissait à 95,9 kN/m (= 0,7 N/mm<sup>2</sup>).

La configuration d'essai était la suivante (voir également la Fig. 3).

1. Éléments Cobristop™ appliqués sur une couche de mortier de maçonnerie d'usage courant M10 modifié au SikaLatex® ;
2. Mortier de maçonnerie d'usage courant M10 modifié au SikaLatex® ;
3. Maçonnerie de briques 'snelbouw' de 25 N/mm<sup>2</sup>, 925 kg/m<sup>3</sup>, pourcentage d'espaces creux : 50 %. Tous les joints verticaux sont remplis de mortier ;
4. Mortier de maçonnerie d'usage courant M10
5. Matériau isolant : PIR, épaisseur : 100 mm, largeur : 1200 mm, longueur : 1200 mm, masse volumique : 30 kg/m<sup>3</sup> ;
6. Chape de béton : épaisseur : 103 mm, masse volumique : 2512kg/m<sup>3</sup> ;
7. Carreau : carreau de sol en céramique pleine, dimensions 290 x 167 x 9 mm ;
8. Mortier de jointoiment type Mapei Keracolor FF, épaisseur 10 mm, masse volumique 3002 kg/m<sup>3</sup>.
9. Couche de plâtre type Knauf MP 75 E, épaisseur 10 mm sur la face exposée au feu ;
10. Plinthe : carreaux de sol en céramique pleine, dimensions 290 x 55 x 9 mm, fixés avec du mortier de jointoiment.

Fig. 3 – Détail de la configuration pour l'essai au feu



Résultats : voir Tableau 5.

Tableau 5 – Résultats de l'essai au feu

Observations	Dépassement
$\Delta T_m = 140 \text{ °C}$	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>
$\Delta T_M = 180 \text{ °C}$	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>
Intensité de rayonnement = 15 kW/m <sup>2</sup>	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>
Inflammation d'un tampon de coton	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>
Flammes spontanées et continues	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>
Échec avec calibre 6 mm	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>
Échec avec calibre 25 mm	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>
Raccourcissement axial $C=h/100 = 30 \text{ mm}$	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>
Vitesse de raccourcissement axial $dC/dt=3h/1000 = 9 \text{ mm/min}$	133 minutes, pas de rupture <sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup>: L'essai a été interrompu après 133 minutes.

Classification de la configuration telle qu'utilisée dans le cadre de l'essai au feu : la classification a été effectuée conformément à la NBN EN 13501-2 + A1: REI 120, REW 120, RE 120, R 120.

Remarque : la classification telle que mentionnée est valable uniquement pour la configuration utilisée dans le cadre de l'essai.

## CONDITIONS POUR L'UTILISATION ET LE MAINTIEN DE L'ATG

- A.** Le présent agrément technique se rapporte exclusivement aux produits de construction dont il est fait mention dans la page de garde de ce document.
- B.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur ne peuvent faire aucun usage du nom de l'UBAAtc, de son logo, de la marque ATG, de l'agrément technique ou du numéro d'agrément pour revendiquer des évaluations de produits non conformes à l'agrément technique ni pour des produits (ainsi que ses propriétés ou caractéristiques) ne faisant pas l'objet de l'agrément technique.
- C.** L'agrément technique a été élaboré sur la base des connaissances et informations techniques et scientifiques disponibles, assorties des informations mises à disposition par le demandeur et complétées par un examen d'agrément prenant en compte le caractère spécifique du produit. Néanmoins, les utilisateurs demeurent responsables de la sélection du produit, tel que décrit dans l'agrément technique, pour l'application spécifique visée par l'utilisateur.
- D.** Seuls le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, peuvent revendiquer les droits inhérents à l'agrément technique.
- E.** Les références à cet agrément technique devront être assorties du numéro d'identification ATG 3350 et du délai de validité.
- F.** Le titulaire d'agrément et, le cas échéant, le distributeur, sont tenus de respecter les résultats d'examen repris dans l'agrément technique lorsqu'ils mettent des informations à la disposition de tiers. L'UBAAtc ou l'opérateur de certification peut prendre les initiatives qui s'imposent si le titulaire d'agrément [ou le distributeur] ne le fait pas (suffisamment) de sa propre initiative.
- G.** Les informations mises à disposition, de quelque manière que ce soit, par le titulaire d'agrément, le distributeur ou un entrepreneur agréé ou par leurs représentants, des utilisateurs (potentiels) du produit, traité dans l'agrément technique (par ex. des maîtres d'ouvrage, entrepreneurs, architectes, prescripteurs, concepteurs, etc.) ne peuvent pas être incomplètes ou en contradiction avec le contenu de l'agrément technique ni avec les informations auxquelles il est fait référence dans l'agrément technique.
- H.** L'UBAAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification ne peuvent pas être tenus responsables d'un(e) quelconque dommage ou conséquence défavorable causés à des tiers résultant du non-respect, dans le chef du titulaire d'agrément ou du distributeur, des dispositions du présent document.
- I.** L'agrément technique reste valable, à condition que les produits, leur fabrication et tous les processus pertinents à cet égard :
- soient maintenus, de sorte à atteindre au minimum les résultats d'examen tels que définis dans cet agrément technique;
  - soient soumis au contrôle continu de l'opérateur de certification et que celui-ci confirme que la certification reste valable.
- Si ces conditions ne sont plus respectées, l'agrément technique sera suspendu ou retiré et le texte d'agrément supprimé du site Internet de l'UBAAtc.
- J.** Le titulaire d'agrément est toujours tenu de notifier à temps et préalablement à l'UBAAtc, à l'opérateur d'agrément et à l'opérateur de certification toutes éventuelles adaptations des matières premières et produits, des directives de mise en œuvre et/ou du processus de production et de mise en œuvre et/ou de l'équipement. En fonction des informations communiquées, l'UBAAtc, l'opérateur d'agrément et l'opérateur de certification évalueront la nécessité d'adapter ou non l'agrément technique.

Cet agrément technique a été publié par l'UBA<sub>tc</sub>, sous la responsabilité de l'opérateur d'agrément, SECO/Buildwise, et sur base de l'avis favorable du groupe spécialisé "Gros-oeuvre & systèmes de construction", accordé le 23 avril 2025. Par ailleurs, l'opérateur de certification, BCCA, a confirmé que la production satisfait aux conditions de certification et qu'une convention de certification a été conclue avec le titulaire d'agrément.

Date de publication : 29 août 2025.

Pour l'UBA <sub>tc</sub> , garante de la validité du processus d'agrément	 Eric Winnepenninckx Directeur	 Frederic De Meyer Directeur
Pour les opérateurs		
Buildwise	 Olivier Vandooren Directeur	
SECO Belgium	 Bernard Heiderscheidt Directeur	
BCCA	 Olivier Delbrouck Directeur	

# BUTgb vzw - UBAtc asbl

Belgische Unie voor de technische goedkeuring in de bouw vzw

Union belge pour l'Agrément technique de la construction asbl

## Siège social et bureaux :

Kleine Kloosterstraat 23  
1932 Sint-Stevens-Woluwe

Tél. : +32 (0)2 716 44 12  
info@butgb-ubatc.be  
www.butgb-ubatc.be

TVA : BE 0820.344.539  
RPM Bruxelles

L'UBAtc asbl est notifiée par le SPF Économie dans le cadre du Règlement (UE) n°305/2011.

L'UBAtc asbl est un organisme d'agrément membre de :

